

La stratégie écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

VITICULTURE

N°07 du 12/05/2026

CHAMBRES
D'AGRICULTURE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

[Météo](#)

[Stade](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black-Rot](#)

[Ravageurs](#)

[Biodiversité et santé des agrosystèmes](#)

A RETENIR

Mildiou : rares nouveaux symptômes

Oïdium : peu d'évolution, symptômes uniquement sur parcelles à fort historique

Black Rot : tout premiers symptômes

METEO

Pluies du 05 au 11 mai

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône-et-Loire	33	71
Côte d'Or	21	48
Yonne	19	50
Nièvre	16	26
Franche-Comté	38	82

Une semaine marquée par une alternance de pluies et d'éclaircies, avec des températures globalement en baisse. Après un début de semaine pluvieux, la fin de semaine, plus ensoleillée, a laissé place à un retour des précipitations, parfois soutenues, depuis dimanche.

Prévisions à 7 jours :

MARDI 12	MERCREDI 13	JEUDI 14	VENDREDI 15	SAMEDI 16	DIMANCHE 17	LUNDI 18
						
2° / 15°	6° / 17°	5° / 14°	4° / 13°	4° / 16°	6° / 17°	9° / 17°
↙ 10 km/h	➤ 25 km/h 50 km/h	➤ 20 km/h 45 km/h	↙ 15 km/h	↙ 15 km/h	↙ 10 km/h	↙ 15 km/h 40 km/h

(Source : Météo France, Chablis 89800 11/05/2026 à 16h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

La semaine à venir s'annonce instable, avec des risques d'averses orageuses régulières en fin de semaine. Une baisse significative des températures est également annoncée dans les prochains jours.

ALEA CLIMATIQUE

Grêle

Suite aux orages très localisés du mercredi 6 mai, quelques dégâts de grêle ont été observés dans le sud Mâconnais/Beaujolais, ainsi que sur la Côte de Beaune et les Hautes-Côtes de Beaune.

Le feuillage est principalement touché (perforations), mais les dégâts sur les inflorescences restent globalement limités en raison de la petite taille des grêlons.

STADE

La dynamique de croissance s'est ralentie au cours de la semaine écoulée, en lien avec des températures plus fraîches. En moyenne, on observe l'apparition de 1 à 2 nouvelles feuilles.

Les parcelles les plus précoces atteignent le stade « **boutons floraux séparés** », tandis que les plus tardives — ou celles affectées par les températures basses de fin mars — se situent au stade « **6-7 feuilles étalées** ». À l'échelle régionale, le stade majoritaire reste « **boutons floraux agglomérés** ».

À cette date, la campagne 2026 présente une dynamique proche de celles de 2020 et 2011.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône et Loire	6-7 feuilles étalées	boutons floraux séparés
Côte d'Or	6-7 feuilles étalées	boutons floraux séparés
Yonne	6 feuilles étalées	boutons floraux séparés
Nièvre	8 feuilles étalées	11-12 feuilles étalées
Franche-Comté	9-10 feuilles étalées	boutons floraux agglomérés



Figure 1 : boutons floraux agglomérés

MILDIOU

Situation

262 parcelles ont été observées.

Dans tous les départements, à l'exception de la Nièvre, des symptômes anciens sont signalés, probablement liés aux pluies de mi-avril. Ces symptômes restent très ponctuels à l'échelle régionale, mais semblent légèrement plus fréquents dans le Jura et le Mâconnais. Ils sont issus des pluies du 11 au 13 avril dans le Jura.

Des symptômes plus récents sont également observés dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, suite aux précipitations du 28 avril au 1er mai. Là encore, ils restent très localisés et peu fréquents.

Compte tenu des pluies enregistrées depuis le 4 mai, de nouveaux symptômes pourraient apparaître à partir de la fin de semaine.

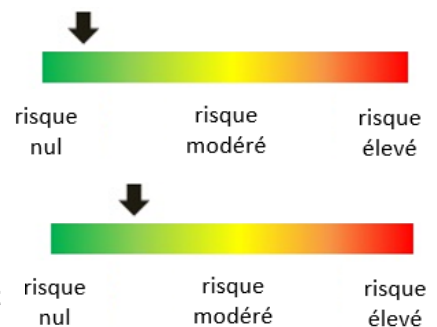
Analyse de risque

La situation reste globalement saine (symptômes rares et localisés), avec un vignoble majoritairement protégé. Le risque est donc qualifié comme **faible** sur une grande partie de la région.

Toutefois, compte tenu d'une fréquence de symptôme un peu plus élevée, et des cumuls de pluies souvent supérieurs, les vignobles du Jura et du nord Mâconnais peuvent être différenciés, avec **un risque légèrement supérieur**.

Ce risque pourra évoluer à la hausse d'ici les prochains jours, en fonction des sorties de symptômes possibles suite aux différentes précipitations qui s'enchaînent depuis le début de semaine dernière.

*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'épamprage qui à ce stade permet de limiter le risque mildiou.



OIDIUM

Situation

237 parcelles ont été observées lors de la tournée du lundi 11/05.

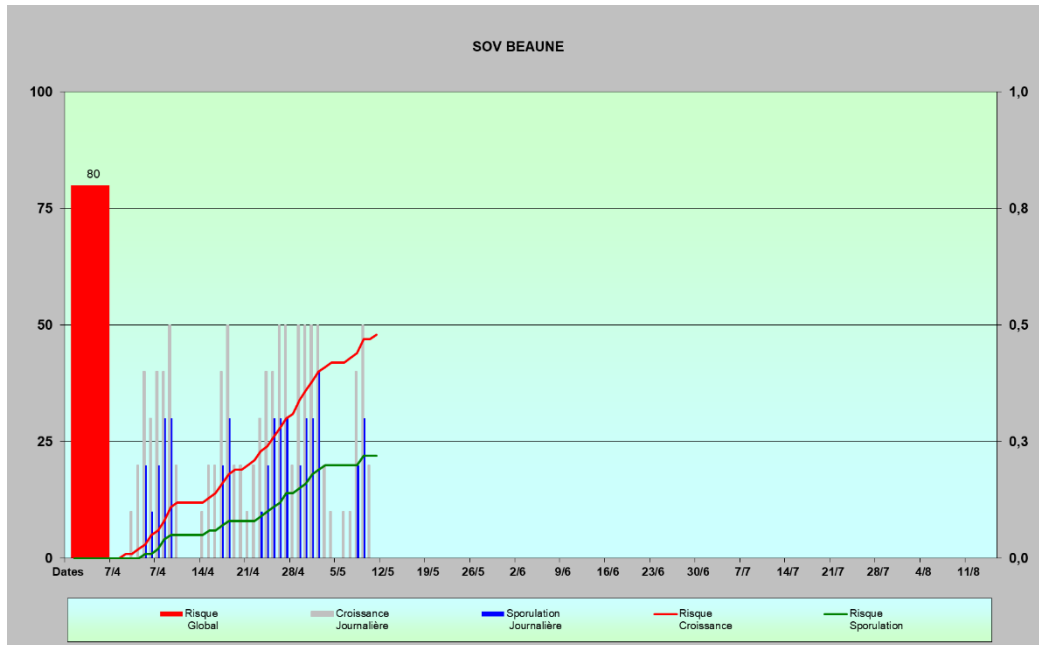
Quelques symptômes sont observés sur le réseau, principalement sur des parcelles à fort historique. La fréquence de parcelles concernées reste faible (environ 3 % des parcelles traitées), avec des taches généralement isolées.

Toutefois, dans certaines parcelles témoins, à très fort historique, les symptômes sont un peu plus fréquents que la semaine précédente.

Analyse de risque

Les indices SOV évoqués dans les précédents bulletins restent valables (indice de risque potentiel pour la campagne).

Comme indiqué précédemment, ces indices doivent être interprétés avec prudence dans un contexte d'évolution climatique. Les conditions de la campagne à venir détermineront le niveau réel de risque vis-à-vis de l'oïdium.



Graphique 1 : Données du modèle SOV pour le site de Beaune

Les conditions des derniers jours ont été plutôt défavorables à l'activité de l'oïdium, a fortiori sur les secteurs les plus arrosés.

La fréquence de parcelles concernées par des symptômes reste faible à ce jour. Avec des conditions qui ne s'annoncent pas des plus favorables (averses et baisse des températures), le risque paraît plutôt stable (**faible à modéré**) sur les prochains jours.



Dans tous les cas, la lutte contre l'oïdium doit être envisagée à partir du stade 7-8 feuilles étalées, stade qui n'est pas encore atteint dans les secteurs les plus tardifs.

*Mesures prophylactiques : retrouvez les bonnes pratiques prophylactiques sur ce [lien EcophytoPic](#), et notamment l'ébourgeonnage dans le cep qui aère la zone des grappes.

BLACK-ROT

Situation

Les tout premiers symptômes ont été observés sur feuilles dans une parcelle du nord Mâconnais et une parcelle dans le Jura.

Ces symptômes sont très rares cette semaine, mais d'autres sont probablement en cours d'incubation suite aux pluies successives depuis le 4 mai.

Analyse de risque

En dehors des secteurs historiquement sensibles, il n'est pas nécessaire de considérer le risque Black Rot de manière spécifique. Il peut être intégré à la gestion du risque mildiou, sans anticipation particulière.

Sur les secteurs sensibles, une vigilance particulière est recommandée en cas d'éventuelle d'apparition de nouveaux symptômes.

Rappel : la période de forte sensibilité des grappes au Black Rot se situe de la nouaison au début de la véraison.

RAVAGEURS

Vers de la grappe

Situation

À l'échelle régionale, près de **50 sites de piégeage** sont suivis dans le cadre de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT), avec généralement un piège par espèce : cochylis et eudémis.

Le vol de cochylis très discret jusqu'à présent, semble terminé.

Concernant l'eudémis, les captures diminuent sur le Mâconnais nord (Lugny/Viré), qui était le plus actif jusqu'à présent. Partout ailleurs, les prises se font rares.

Les piégeages vont se poursuivre dans les semaines à venir.



Figure 2 : Photo d'Eudémis



Figure 3 : Photo de Cochylis

FLAVESCENCE DOREE

Situation

Le nouvel arrêté préfectoral précisant les modalités de la lutte contre la flavescence dorée en Bourgogne Franche Comté a été signé le 7 mai dernier par la préfète de région.

Vous trouverez cet arrêté ainsi que les cartes des différentes zones de lutte insecticide via les liens suivants :

- [Lien de l'arrêté](#)
- [Lien des cartes](#)

Au vignoble, les éclosions des larves de cicadelles de la Flavescence ont débuté depuis une semaine. Un message réglementaire viendra prochainement préciser les dates des périodes de lutte obligatoire, mais les premiers traitements devraient intervenir à partir de fin mai (pour les zones de protection à 24-28 jours).

Pour rappel, la protection obligatoire en pépinières viticole doit être assurée en continu du **15 mai au 15 octobre**.

BIODIVERSITE ET SANTE DES AGROSYSTEMES

Dans le but d'accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal, une note nationale biodiversité sera jointe chaque semaine à ce bulletin.

Cette semaine, les **coléoptères** sont à l'ordre du jour.



Toutes les fiches « biodiversité et santé des agrosystèmes » ainsi que « les fiches réglementaires » sont disponibles sur le site de la Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, BIO Bourgogne-Franche-Comté et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, BIO Bourgogne-Franche-Comté, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Soufflet Vigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura ;



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques de leurs conseillers.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.